

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2023

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

## AMENDEMENT

N ° AS494

présenté par

Mme Melchior, Mme Métayer, M. Abad, Mme Liliana Tanguy, M. Bordat, M. Fait, M. Pont,  
M. Vuibert et Mme Riotton

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 13, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.